



LES TROPHEES DES CHAMPIONS

Table des matières

1. Système de l'épreuve :	1
2. Composition des équipes.....	1
3. Equipements.....	1
4. Qualification des joueurs :	1
5. Calendrier :	2
6. Classement	2
7. Discipline :	2
8. Titre :	2
9. Récompenses :	2

Le District du Jura de Football a l'ambition de valoriser les équipes championnes de leur division en organisant une journée appelée « Trophée des Champions ».

Les clubs cités ci-dessous ont obligation de participer à cette compétition.

1. Système de l'épreuve :

Sur une seule journée en un seul lieu

D1 : match entre le 1^{er} de D1 et le vainqueur de la Coupe du Département, si ce club est un club de D1, ou contre le 2^{ème} de D1, si le vainqueur de la Coupe du Département est un club de division inférieure.

D2 : match entre premier de chaque groupe

D3 : mini championnat (tournoi) entre premier de chaque groupe avec matchs de 2 x 25 minutes (si égalité = 3 tirs au but pour chaque équipe)

D4 : mini championnat (tournoi) entre premier de chaque groupe avec matchs de 2 x 25 minutes (si égalité = 3 tirs au but pour chaque équipe)

D5 : si 4 groupes demi-finales et finale entre premier de chaque groupe avec matchs de 2 x 25 minutes (si égalité = 3 tirs au but pour chaque équipe)
si 3 groupes, formule mini championnat

2. Composition des équipes

Les équipes peuvent être composées de 16 joueurs pour cette compétition, soit 5 remplaçants.

3. Equipements

Les équipes ont obligation d'apporter deux jeux de maillots de couleurs différentes.

4. Qualification des joueurs :

Application des textes généraux et du texte District :

« Qualification et participation en équipes inférieures » y compris l'alinéa C (5 dernières rencontres). En cas d'appel le délai est ramené à 48 h.



Il est autorisé d'inscrire sur la feuille de match (FMI) 2 joueurs ayant participé à plus de 10 matchs en équipe supérieure ou ayant participé au dernier match d'une équipe supérieure si celle-ci ne joue pas.

5. Calendrier :

Les rencontres de Coupe priment sur le trophée des champions. La priorité sera donnée aux matches de Coupe (respect de nos partenaires). La Commission a toute autorité pour planifier les matches selon les différents cas d'espèces.

6. Classement

Match gagné = 3 pts

Match nul = 1 pt

Défaite = 0 pt

En cas d'égalité départage aux tirs au but (3 tirs au but pour chaque équipe)

7. Discipline :

Les joueurs suspendus ne peuvent pas purger les sanctions prononcées dans les compétitions régulières (Championnat et Coupes).

Les faits graves pourront faire l'objet de sanctions officielles qui seront transmises à la Commission de Discipline pour décision.

8. Titre :

Un trophée sera remis aux lauréats et aux clubs finalistes.

9. Récompenses :

Le vainqueur de chaque Division recevra un Bon d'Achat de 400€.

Le ou les finalistes de chaque Division recevront un Bon d'Achat de 300€.